



Partage de somme versées lors de la communauté

Par **LILOU28**, le **08/12/2009** à **09:20**

Bonjour, rnje me suis mariée en août 2005 sans contrat de mariage. J'avais avant mon mariage acquis une maison en juillet 2000. Suite à mon mariage mon mari, sans me demander mon accord, est allé à ma banque et a racheté un des mes crédits pour la somme de 25 000 euros en règlement du fait que je l'avais hébergé 10 ans et qu'il était normal de me donner cet argent car s'il avait eu à payer un loyer pendant toutes ces années il en aurait eu pour bien plus encore. Nous sommes passés en conciliation début avril 2007. A la fin du mois, nous devons passer devant le notaire.rnMonsieur me réclame la totalité des 25 000 euros, ainsi que la moitié de mon compte épargne logement ouvert depuis 1995.rnrnPouvez-vous m'expliquer à quoi dois-je m'attendre ?